

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :  
De vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst :

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Notre quartier des Trèfles connaît et connaîtra des modifications profondes et accueille déjà de nouveaux habitants et nouveaux usagers (enseignants, élèves et parents).

Ces transformations ont et auront un impact important sur son développement que nous voulons maîtrisé, harmonieux et au service de la population.

Notre comité ne veut pas subir ce processus de changement, mais au contraire l'accompagner et au besoin l'infléchir dans l'intérêt de ses habitants. A cette fin, il se propose trois objectifs :

- 1) créer une ambiance conviviale et festive avec les habitants (anciens et nouveaux) de ce quartier afin de renforcer les liens sociaux et intergénérationnels,
- 2) proposer des projets de sensibilisation sur notre mode de vivre ensemble dans un quartier qui se veut durable (sécurité, mobilité, propreté, environnement, etc),
- 3) garder un dialogue constructif avec ceux qui décident de cette évolution (élus, administration, direction d'école..).

C'est dans ce sens que le comité de quartier s'est redynamisé avec une toute nouvelle équipe, depuis 2016, et qu'en 2017 nous avons pu intégrer le comité des Trèfles qui était plutôt actif du côté de la route de Lennik.

Aujourd'hui, nous voulons vous interpeller sur l'avenir du quartier des Trèfles. Les modifications en cours et celles planifiées impactent et continueront à impacter notre vie quotidienne. D'une part il y a l'actualité des problèmes de mobilité, de stationnement, de sécurité, de propreté publique, de chantiers en cours et d'autre part il y a les questions d'avenir qui créent beaucoup d'incertitude.

Trois dossiers nous tiennent particulièrement à coeur :

- 1) le suivi des projets et chantiers de voiries
- 2) le suivi des projets et chantiers de constructions immobilières
- 3) le dialogue avec l'école des Trèfles.

Nous avons envoyé de nombreux courriers aux responsables communaux et devons constater qu'il y a un tel éparpillement, cloisonnement et sous-occupation des services que très souvent nos questions restent sans réponse. Nous regrettons que la communication avec la Commune n'est ni bonne, ni mauvaise ; elle est tout simplement quasi-inexistante. Nous souhaiterions un dialogue constructif sur des choses concrètes qui touchent le quotidien des habitants du quartier.

Pratiquement nous demandons une réunion régulière (une ou deux fois l'an) d'échange d'information et de coordination entre le Collège et ses services d'une part et Comité de quartier d'autre part. Cette réunion se passe de préférence sur place (pourquoi pas à l'école des Trèfles) afin que vous puissiez constater de visu tous les problèmes qu'ont à subir les habitants. Il appartiendra ensuite à notre comité de pilotage de relayer et de renforcer l'information sur ce qui se passe ou se passera à l'avenir dans le quartier via

notre site ou via un panneau d'information bien situé dans le quartier (p.e. proche des parvis d'entrée(s) de l'école).

Concernant le suivi des projets de voiries et de leurs chantiers :

- 1) De manière générale, nous vous demandons quel est le planning des chantiers de voiries des rues du quartier ?
- 2) Qui à la commune fait le suivi et le contrôle des chantiers de voirie ? Y-en-a-t-il réellement ? Nous en doutons vu l'incurie et la désinvolture des entrepreneurs de voirie d'une part et l'absence totale de la Commune dans le quartier. Malgré nos lettres, on ne peut que déplorer qu'il n'y a ni panneaux (e.a. indiquant la durée du chantier), ni clôture de chantier.
- 3) Pouvez-vous signaler (via panneau de chantier) un numéro de téléphone unique et garantir un suivi des doléances ?

La mobilité :

- 1) Récemment et sans information préalable, le sens unique du second tronçon de la rue Delwart a été inversé de la rue Cook vers la rue Vandamme, créant au début une belle pagaille et des conflits entre les automobilistes (et motards) qui avaient pris d'autres habitudes et ne voulaient pas faire le détour, et les habitants qui étaient confrontés à une situation de dangerosité extrême. Quand peut-on espérer une meilleure coordination entre les services et un réel souci d'information pour prévenir ce genre de situations dangereuses et désagréables ?
- 2) De manière générale, nous regrettons le manque de visibilité et d'aménagements nécessaire à une mise en pratique de la « zone 30 ». Le même constat est à poser concernant l'identification de la zone bleue. Qu'envisage la Commune en matière de communication vers les usagers qui ne connaissent pas le quartier ? Il est triste de ne connaître la Commune sous son aspect répressif, verbalisateur.

Les malfaçons et occasions ratées :

Lors des récents travaux de la rue F. Hals et de son intersection avec la rue Delwart, et il nous semble que beaucoup de belles occasions ont été ratées.

- 1) Pourquoi n'y a-t-on pas placé un ralentisseur de vitesse ou un plateau ?
- 2) Pourquoi une piste cyclable reliant le boulevard Maurice Carême à l'école n'a-t-elle pas été aménagée ?
- 3) Pourquoi y manque-t-il des oreilles de trottoirs (de 1,80m minimum), pour ceinturer et délimiter le stationnement tout en garantissant des traversées sécurisées ? (Les voitures se garent à l'emplacement des passages piétons, rendant toute traversée dangereuse).
- 4) A l'entrée de l'école au carrefour avec la rue James Cook, il en est de même. Le carrefour serait à refaire avec un plateau (éventuellement avec potelets) pour augmenter la sécurité et la visibilité et pour encadrer le stationnement. C'est un aménagement qui permet d'éviter que les voitures garent sur un carrefour où la visibilité doit être garantie. Pourquoi a-t-on opté pour un aménagement contraire aux exigences de lisibilité et de sécurité ? Et est-ce envisageable de « rattraper la mayonnaise » ?

- 5) Concernant le “kiss and ride”. Si le premier emplacement de stationnement est occupé, il est impossible de rentrer dans le « kiss and ride » sans toucher la bordure et éventuellement la barrière de séparation. Le passage est trop étroit et la barrière est trop longue. Quand cette erreur sera-t-elle rectifiée ? Dans la configuration actuelle, il y a une impossibilité pour les services de secours d’y pénétrer. Ce qui est pour le moins interpellant.
- 6) Les habitants du premier tronçon de la rue Delwart de la rue F. Hals à la rue James Cook (entrée de l’école), dénoncent depuis de nombreuses années l’existence de nids de poules multiples. Est-ce le but de la Commune de les maintenir parce qu’elles invitent à réduire la vitesse et créent une zone 30 naturelle ? Des habitants ont également signalé que vue l’étroitesse de passage un camion pompiers a dû retourner et prendre le sens interdit (vers F. Hals) et qu’un bus scolaire a renversé un poteau d’éclairage. Comment tiendra-t-on compte dans l’aménagement de ce tronçon de rue du passage ou non des bus scolaires et des camions (e.a. pompiers) ? Certains habitants ont essuyé un PV pour stationnement partiel sur les trottoirs. Mais que faire quand la limite entre trottoir et voirie est quasi inexistante et qu’on redoute de voir son rétroviseur ou une aile endommagée par une voiture indécise roulant un peu trop vite ?
- 7) Un robot aurait examiné l’état des égouts. Qu’en est-il ? Quand les impétrants y feront-ils les travaux nécessaires ?

D’une façon plus générale, ce manque de prévision et de vision dans les aménagements impacte directement la sécurité des usagers les plus faibles. Ce qui dans des abords d’école est inacceptable.

Concernant le suivi des projets et chantiers immobiliers :

1. De manière générale, nous sommes conscients que le quartier va se densifier, mais nous n’avons pas une vue correcte du degré de densification et des impacts sur le quartier actuel. Pourriez-vous communiquer par projet, le nombre d’habitations supplémentaires que cela implique ?
2. Le projet de séniorie prend forme. Pourrait-on en savoir plus ? Nombre de résidents ? Type ? Lien avec le quartier e.a. en terme multigénérationnel ?

Nous avons appris que le Fond du Logement est devenu propriétaire de trois îlots bordant le mail et la rue des Trèfles. Nous avons apprécié qu’avant toute construction le Fond établisse un contact avec certains habitants qui borderont le projet en les interrogeant (par le biais du bureau d’étude Transitec) e.a. sur le partage d’emplacements de parking. La Commune peut-elle en dire plus sur le programme, nombre d’habitations, nombre d’emplacements pour stationner voitures, vélos etc.

Enfin, de nombreuses constructions sont en cours un peu partout à Anderlecht (Bd Industriel, Erasme,...), avec des succès commerciaux inégaux. Le projet ION (route de Lennik) lui est à l’arrêt depuis un certain temps déjà. Cela soulève quelques questions :

1. Ne sommes-nous pas occupés à force de délivrer des permis à tout va de créer une bulle immobilière ?
2. Pourrait-on imposer dans les permis d’urbanisme un peu plus de qualité architecturale ainsi qu’une attention particulière au niveau énergétique des bâtiments ?

Concevoir un nouveau quartier en partant d'une page blanche est pour tout aménageur et pouvoir public une occasion inespérée. Est-il illusoire que de faire du quartier des Trèfles un modèle de durabilité (architecturale, mobilité, énergétique, sociale, culturel...) qui prévaut à la ville de demain ?

En conclusion, deux propositions de décisions :

- 1) Le Conseil s'engage à répondre par écrit aux questions du Comité des Trèfles formulés en fin de dossier (renvoi).
  
- 2) Le Conseil s'engage à tenir une réunion d'échange, d'information et de coordination entre le Collège et ses services d'une part, et le Comité du quartier des Trèfles d'autre part. Cette réunion pourrait avoir lieu deux fois par an dans le quartier ou, à défaut, à la Maison de la Participation.

L. BOGEMANS zegt dat dit probleem niet alleen voor de Klaverrijk geldt. Het communicatieprobleem van de gemeente gaat verder dan de Klaverwijk. Als men de gemeente of de burgemeester aanschrijft, duurt het weken voordat men een antwoord krijgt of men krijgt zelfs helemaal geen antwoord. Dit probleem doet zich in de hele gemeente Anderlecht voor en hij apprecieert het enorm dat de inwoners zo'n interpellatie hebben ingediend.

Monsieur le Bourgmestre-Président a pris acte des dossiers transmis par la représentante des habitants, avec beaucoup d'intérêt. Il se déclare, avec le Collège, ouvert à un dialogue constructif. Il affirme que des relations suivies sont entretenues avec de nombreux comités de quartier de la commune, notamment présents à la « Maison de la Participation ». Ces comités bénéficient de l'aide de la commune pour orchestrer leurs revendications, leurs demandes. Les enveloppes participatives y sont disponibles pour les différents comités de quartier. Monsieur le Bourgmestre-Président ne sait pas si la représentante a été en contact avec la « Maison de la Participation », mais affirme que, normalement, par ce contact là, ils devraient avoir reçu des informations sur leurs demandes, suggestions et propositions. S'il en avait eu connaissance, il l'aurait dispatché entre les différents échevins responsables afin qu'une réponse puisse être donnée. Il s'agit effectivement d'un quartier en pleine mutation, en pleine construction. C'est un quartier d'avenir sur lequel le Collège porte toute son attention, que ce soit au niveau des voiries, des immeubles, ou de la vie quotidienne dans le quartier. In fine, Monsieur le Bourgmestre-Président propose d'avoir une réunion avec les membres du Collège concerné par les remarques et suggestions de la représentante des habitants, réunion qui se tiendrait à la fin août. Au niveau du Collège, engagement est pris de préparer des réponses à l'ensemble des questions ponctuelles posées, de façon à apporter des réponses et des éclaircissements par rapport aux questions posées. Le Collège adopte une démarche positive à l'égard de cette interpellation.